

PRÉFET DU GERS

SERVICE DÉPARTEMENTAL DE LA COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE DE L'ÉTAT Auch, le 31 octobre 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INSTALLATION DU DIRECTEUR INTÉRIMAIRE DU CENTRE HOSPITALIER D'AUCH

Étienne GUÉPRATTE, Préfet du Gers, et Jean-Luc LEBEUF, Directeur général adjoint de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Midi-Pyrénées, ont présenté ce jour, en présence de Franck MONTAUGÉ, Président du conseil de surveillance du Centre Hospitalier d'Auch (CHA) et du Docteur Patrick DE CHIRÉE, président de la Commission médicale d'établissement, Jacques CABRIÈRES, nouveau Directeur par intérim du CHA, à une délégation composée de représentants des personnels de la Confédération Générale du Travail, de la Confédération Française Démocratique du Travail et de Force Ouvrière Santé.

Les principes directeurs de la feuille de route du nouveau Directeur par intérim ont été précisés.

Plusieurs pistes de réflexion et d'action sont désormais engagées afin d'entamer une nouvelle séquence de travail interne, fondée sur le dialogue social et un travail collaboratif de qualité :

- (i) Le nouveau Directeur par intérim exercera sa mission à temps plein et ce jusqu'à septembre 2013. Sa prise de fonction administrative est fixée au 1^{er} novembre 2012. Le périmètre de sa fonction reprend celui de son prédécesseur, mais il se consacrera en priorité à la situation du Centre Hospitalier d'Auch, des solutions alternatives étant prévues pour les établissements périphériques.
- (ii) La priorité de Jacques CABRIÈRES est de mener une revue d'expertise institutionnelle et financière de l'établissement, sur la base des précédents travaux recensés. Pour ce faire, il aura entière liberté pour faire état de toutes les propositions qu'il jugera utiles pour l'avenir de l'établissement, tant en termes de ressources humaines que de ressources financières. Parallèlement, il engagera une réflexion approfondie et concertée pour élaborer un projet médical de territoire pour le Centre Hospitalier d'Auch, en lien étroit avec la communauté médicale et les représentants du personnel.

Les conditions sont désormais réunies pour qu'avec le concours de tous, le CHA reparte d'un bon pied et dans un climat apaisé.
